DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES **USSES ET RHONE**

Nombre de Conseillers:

En exercice: 37 Présents: 30 Pouvoirs: 5

Votants: 35 Pour: 35 Contre: 0

Nul: 0 Abstention: 0

N° CC 174 /2017

L'an deux mille dix-sept, le 11 avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD

Date de convocation: 05 avril 2017

Présents: Mmes Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Carine LAVAL, Christine VIONNET, Corinne GUISEPPIN, Estélita LACHENAL Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Alain CAMP, Paul RANNARD,

Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD, Jean VIOLLET, André-Gilles CHATAGNAT, Patrice GAILLARD,

Pouvoirs: Mme Paulette LENORMAND donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Carole BRETON donne son pouvoir à Mylène DUCLOS, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Gilles

PASCAL donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Pascal COULLOUX, donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES

Absents excusés: Anne-Marie BAILLEUL, Grégoire LAFAVERGES,

Alain CHAMOSSET.

Mme Corinne GUISEPPIN a été élue secrétaire de séance

Objet : Finances : Vote du Budget ANNEXE 2017 – Contrat Global de Développement

Le Vice-Président présente le projet du budget primitif 2017 concernant le budget annexe Contrat Global de Développement. Il précise que ce budget est amené à disparaitre puisque jusqu'au 31.12.2015, la CCPS était porteur administratif du dossier mais que depuis 2016, c'est la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui assure cette tâche. Aucune écriture n'a donc été faite en 2016 par la CCPS.

Toutefois un déficit global apparait sur le compte de gestion 2016. Il est proposé d'équilibrer par une subvention ce budget afin de céder ce dernier sans reliquat à la communauté de communes du Pays de Cruseilles.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir pris connaissance des différents documents,

ADOPTE le budget primitif 2017 du budget annexe Contrat Global de Développement qui s'articule comme suit :

- fonctionnement

- Dépenses

265.36 €

- Recettes

265.36 €

- investissement

- Dépenses

2 071.92 €

- Recettes

2 071.92 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme, Le président, Paul RANNARD

